

CMV

courrier
du médecin
vaudois

REVUE
DE LA SOCIÉTÉ
VAUDOISE
DE MÉDECINE
SEPTEMBRE 2019

#5

REBECCA RUIZ

Pour un partenariat
pérenne et constructif
avec la SVM

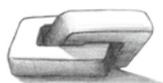
RAMER EN ROSE

Se reconstruire
après la maladie

**La Société
Vaudoise
de Médecine
se présente**

JOURNÉE SVM - 3 OCTOBRE 2019 - INSCRIPTIONS SUR WWW.SVM-SVPH.CH

AROMED



FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch

DANS LE

MILLE



**Loin de voir la fin des contraintes administratives ou voir plus loin ?
Vous avez le choix avec la Caisse des Médecins.**

Caisse des Médecins · Société coopérative · Agence Vaud
Route de la Pierre 22 · 1024 Ecublens · Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69
www.caisse-des-medecins.ch · vaud@caisse-des-medecins.ch

Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Un article
vous a fait réagir?
Faites-le nous savoir
sur le blog de la SVM
svmed.ch/blog

sommaire

4 DOSSIER

- 4 La SVM se présente
- 5 Interview de M. Repond
- 8 Assemblée des délégués
- 10 Service aux membres
- 12 La SVM, c'est encore...
- 14 Cartographie de la SVM
- 16 Ce qu'en pense Madame Rebecca Ruiz

18 INFO SVM

- 18 Journée de la SVM
- 19 Trentenaire des JVD
- 20 Enquête sur la migraine
- 21 Ramer en Rose

23 BON POUR LA TÊTE

24 PORTRAIT

- 24 Dr David Sauter, un médecin guidé tout au long de son parcours par les valeurs humanitaires.

26 RENDEZ-VOUS

- 26 Les Jeudis de la Vaudoise

impresum

Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38 – 1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch – www.svmed.ch

Rédacteur en chef

Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM

Secrétariat de rédaction

Aurélië Moëri Michielin, ftc communication
Assistant: Fabien Wildi, ftc communication

Collaboratrice externe

AdelineVanoverbeke

Comité de rédaction du CMV

Pr Jacques Besson, Dr Louis-Alphonse Crespo,
Dr Philippe Eggmann, Dr Henri-Kim de Heller,
Dr Jean-Pierre Randin, Dr Patrick-Olivier Rosselet,
Dr Patrick Ruchat, Dr Adrien Tempia

Conception et mise en page

Inédit Publications SA

Régie des annonces

Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies

Philippe Pache, Roberto Ackermann, Tobias Schmid, Janine Jousson, Stéphane Etter, AdobeStock, DR

La SVM, vous connaissez ?

Pour les membres impliqués dans les différentes instances de la SVM, le rôle de celle-ci en termes de politique professionnelle est certainement évident. Mais pour les autres, comme pour la plupart des politiciens et journalistes qui observent l'univers médical d'un regard plus détaché, le quotidien de notre association reste difficile à comprendre. D'autant plus que nos activités évoluent rapidement en fonction de l'environnement, des agendas politiques, des changements administratifs et légaux. Une clarification semble donc utile.

Le contact avec certains membres me questionnant sur des procédures a priori évidentes m'a fait réaliser qu'il existe un grand flou sur notre société faitière, pourtant au service des médecins vaudois. C'est ainsi qu'est née l'idée d'utiliser le *CMV* pour expliquer et illustrer les multiples tâches qu'accomplit la SVM. Au menu, les principaux services aux membres, les activités de politique professionnelle, les liens avec les autres partenaires du domaine de la santé, les négociations à la base des conventions tarifaires, les aspects juridiques et légaux qui encadrent la pratique médicale, ainsi que les liens conventionnels avec les secteurs privé et public.

Ambitieux projet que de synthétiser cette foison d'activités en un seul *CMV*. En dressant les inventaires des activités et réseautages, le principe d'un deuxième numéro s'est imposé. Le prochain numéro portera donc plus spécifiquement sur les différents partenaires de la SVM au niveau cantonal, alors que le premier de 2020 abordera les relations de la SVM avec les instances régionales et fédérales. Cette série de dossiers fournira ainsi une présentation globale de la SVM et de la constellation d'acteurs qui l'entoure, compréhensible tant par les membres de la SVM que par ses partenaires. Aussi, nous remercions Mme la Conseillère d'Etat en charge de la Santé publique, qui nous livre son point de vue dans ces colonnes. Grâce à son réseau, à l'analyse des données disponibles et à son implication dans la vie publique, la SVM est une association professionnelle forte qui œuvre sans relâche à la défense des conditions d'exercice de la médecine et de la liberté thérapeutique au bénéfice des patients.

Nous espérons que cette série de numéros vous aidera à mieux cerner ce que votre SVM fait seule et avec ses partenaires, afin que vous trouviez des réponses à vos questions et, qui sait, décidiez à votre tour de vous impliquer activement pour soutenir la profession médicale. La SVM a en définitive besoin de chacun d'entre nous pour faire entendre sa voix. ■



Dr HENRI-KIM DE HELLER
MEMBRE DU COMITÉ
DE RÉDACTION
DU CMV



Retrouvez le **CMV**
sur votre iPad

La SVM

Constellation ou nébuleuse ?



La SVM n'est pas une administration mais le creuset de nombreux services, débats, arbitrages, et surtout de luttes qui ont façonné son histoire et marqué son visage en faisant émerger des solutions.



**PIERRE-ANDRÉ
REPOND**
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL
DE LA SVM

Ce sont surtout des femmes et des hommes, médecins et non-médecins côte à côte, qui ont accompagné le destin de la profession dans un environnement souvent hostile. Comment trouver un chemin entre l'énorme machine bureaucratique, privée ou étatique, et les forces du marché qui menacent de broyer les individus et les professions qui osent revendiquer leur singularité et leur indépendance ?

UN MAÎTRE MOT: LA NÉGOCIATION

Pour cela, ne jamais se résigner, négocier inlassablement – partout où la médecine s'exerce – le statut du médecin, le partage des territoires professionnels et des responsabilités, corriger les images déformées, établir sans cesse la vérité et ne jamais perdre de vue l'objectif: préserver la relation médecin-patient et, pour cela, «sauver la médecine» elle-

même (et parfois d'elle-même!). C'est le titre d'une pétition qui a obtenu plus de 40 000 paraphes en un peu plus de deux semaines il y a quelques années, et abouti à un vote historique en faveur de la liberté de choix du médecin (plus de 90% des Vaudois).

La négociation avec presque tout le monde, même l'Etat, plutôt que la soumission ou l'opposition stérile, est une création permanente. Une batterie de conventions toujours à refaire façonne l'environnement et les conditions dans lesquelles la profession, finalement, s'exerce concrètement.

Secouer la torpeur, agir, mobiliser, négocier pour la collectivité, mais aussi, deuxième axe majeur, la servir du mieux possible, tout en sachant que cette exigence est traversée de tensions parfois inconciliables entre les attentes individuelles et collectives, entre les appels de l'extérieur et de l'intérieur. Mission souvent impossible, et pourtant.

Donner à sentir un peu de l'organisation où des femmes et des hommes s'engagent pour les membres de la SVM et leurs patients, pour les groupements qui composent la SVM, tel est le projet, sans doute trop ambitieux, de ce numéro. ■

Interview

«La transparence ne doit pas être seulement pour les autres, ni un simple slogan»

Pierre-André Repond, secrétaire général de la Société Vaudoise de Médecine depuis 1998, nous livre les ficelles de la démocratie médicale telle qu'elle est exercée par la SVM: organisation, ambitions, actions et résultats.

Propos recueillis par
AURÉLIE MOERI
MICHELIN,
ftc communication

En quoi la politique professionnelle de la SVM, soit la défense des intérêts de ses membres, est-elle cruciale?

La capacité à fédérer ses membres est une condition nécessaire, mais pas forcément suffisante, pour être force de proposition et de promotion de leurs intérêts. Il faut en plus faire preuve de créativité et de savoir-faire pour sortir d'un registre purement défensif. Pris individuellement dans le système complexe et de plus en plus réglementé de la santé, un individu, quelle que soit sa valeur personnelle, peut au mieux trouver des adaptations temporaires, mais pas agir sur les conditions cadre (assurance maladie, loi sur la santé publique, ordonnances, règlements, décrets, normes professionnelles, décisions politiques, conventions, tarifs, etc.).

Globalement, on peut qualifier l'environnement d'hostile dans la mesure où une concession ne vous met pas à l'abri de nouvelles pressions. Au lendemain du difficile accouchement de TARMED, au début des années 2000, le chef du Département fédéral de l'intérieur exigeait la liberté de contracter

pour les assureurs (traduction: le remboursement facultatif des médecins par les assureurs maladie). Il s'agit de négocier en permanence avec tous les acteurs de cet environnement. La SVM dispose d'une batterie de conventions – résultats en principe équilibrés d'une négociation – avec la plupart de ses interlocuteurs, y compris l'Etat. Les principales conventions sont validées par les différentes instances de la SVM, jusqu'à la votation générale quand l'enjeu est majeur (par exemple, la convention instituant le partenariat DSAS-SVM).

Comment qualifier le rôle politique de la SVM dans l'environnement sanitaire vaudois, voire suisse?

Le domaine de la santé est quelque peu schizophrène, ce qui ajoute à la difficulté. Cela tient en partie à notre système fédéraliste. Globalement, l'assurance maladie, soit le système de financement, est du ressort fédéral, alors que l'organisation du système de santé relève du niveau cantonal, voire sous certains aspects intercantonal. Il en découle parfois un véritable dialogue de sourds, où il n'y a plus de corrélation entre les coûts, les primes et les prestations, entraînant un déficit de contrôle.

L'enjeu pour la SVM est d'accéder aux deux étages, mais c'est une ambition qui exige d'élever son niveau de jeu par des alliances appropriées rendues parfois com-

pliquées par la multiplicité et la diversité des organisations médicales sur le plan suisse. Depuis peu, on constate une évolution et des rapprochements ou collaborations entre les grandes organisations faitières nationales (Société médicale de la Suisse romande, VEDAG et OMCT, ses équivalents alémanique et latin), qui peuvent très vite démontrer leur efficacité, ce qui a été le cas à plusieurs reprises entre 2018 et 2019.

Sur le plan vaudois, la SVM se montre déterminée à défendre les intérêts des médecins et, à travers eux, de la médecine et des patients. C'est un engagement fort et à plein temps qui a permis des résultats dans de nombreux domaines: conventions tarifaires, conventions collectives, etc., qui sont à l'avantage de nos membres.

Sur le plan tarifaire, les enjeux se chiffrent par centaines de millions. Avec une valeur actuelle de 95ct. pour l'essentiel, il semble qu'on ait trouvé un équilibre transitoire qu'il ne serait actuellement guère justifié ni sensé, ni même possible de mettre en péril dans la perspective d'un nouveau tarif médical (TARDOC) annoncé pour 2021 où toutes les cartes seront à nouveau brassées.

Le deuxième enjeu de fond pour la SVM, qui fait figure d'axe stratégique majeur, est celui de la transparence. Celle-ci constitue désormais une ligne rouge par rapport à laquelle chaque acteur de la santé,

“ La SVM se montre déterminée à défendre les intérêts des médecins et, à travers eux, de la médecine et des patients. ”

y compris les administrations, sera amené à se déterminer. La transparence ne doit pas être seulement pour les autres, ni un simple slogan. La SVM a fait son choix et a pris le risque de cette transparence en publiant ses chiffres, notamment ceux des chiffres d'affaires des cabinets. Elle a aussi identifié les faiblesses des statistiques qui servent de base au pilotage des systèmes de santé et d'assurance maladie. C'est la raison pour laquelle elle a soutenu l'initiative Feller-Thorens sur la transparence (voir *CMV3 - 2019*), qui a déjà été approuvée par le Conseil fédéral et le Conseil national.

Comment la démocratie décisionnelle est-elle organisée au sein de la SVM?

Comme toute société démocratique, elle dispose d'une collectivité des membres, représentés sous forme de délégués de groupements au sein de son «parlement médical», l'Assemblée des délégués. Cette assemblée élit un comité (exécutif) et une commission de déontologie (organe judiciaire), le secrétariat général étant l'organe de soutien logistique et opérationnel. Tous sont tenus par la séparation des pouvoirs.

Comment cet axe a-t-il évolué depuis la création de la SVM?

Sans remonter à la création de la SVM en 1829, soit il y a bientôt



M. Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM, entouré par le Dr Philippe Eggimann (président de la SVM) et le Dr Jacques Baudat (président de l'Assemblée des délégués).

200 ans, la dernière grande réforme remonte à 1998, date de la création et de la mise en œuvre de l'Assemblée des délégués, en lieu et place d'une assemblée générale devenue difficilement gérable avec plusieurs milliers de membres. Certains ont pu regretter l'ambiance que je n'ai pas connue des anciennes assemblées générales et des putschs. Mais c'est incontestablement un instrument qui a permis à la politique professionnelle de gagner en efficacité, en maturité et en stabilité, condition sine qua non pour obtenir des résultats.

La SVM se distingue-t-elle des autres sociétés médicales en Suisse?

Le Vaudois sait qu'il n'y en a point comme lui, mais reste modeste! La SVM est la troisième société suisse par le nombre de ses membres.

Contrairement à d'autres, elle accueille en son sein non seulement toutes les spécialités et régions, mais également tous les domaines d'activité spécifique (médecins hospitaliers, en cliniques privées, en EMS, en CMS, médecins de réseaux, médecins scolaires, etc.). Elle dispose et possède directement une plateforme informatique, le Centre de confiance, qui a déjà montré son utilité sur de nombreux plans, notamment en négociation, et qui correspond parfaitement à l'objectif de transparence affiché. C'est également un outil qui facilitera notre entrée organisée, et celle de nos membres, dans la cybersanté. Enfin, nous sommes les seuls à disposer d'un outil structuré de coopération avec le Département de la santé et de l'action sociale sous forme conventionnelle, com-



plétée d'une fondation pour la relève médicale (Fondation Avenir et Santé), ou encore à mettre à la disposition de nos membres une offre de formation continue: Jeux de la Vaudoise, cours d'urgence, gériatrie, cours de préparation à l'installation en collaboration avec plusieurs partenaires. Sur le plan des services, nous disposons entre autres d'une fondation LPP de la SVM créée spécifiquement pour les médecins, d'une caisse d'allocations familiales, de contrats collectifs d'assurances.

Parlez-nous des dossiers principaux et des résultats des négociations via la SVM...

Difficile de choisir et de mettre en avant un résultat plutôt qu'un autre, voire de donner des chiffres, sans risquer un retour de manivelle. Le fait d'avoir pratiquement toujours été en mesure de disposer

de conventions avec nos principaux partenaires tarifaires ou sociaux, garantes de stabilité dans un monde qui ne l'est pas, peut être une source de satisfaction. Le fait d'avoir pu convertir une directive sur la garde en convention concernant la garde médicale entre le DSAS et la SVM a exigé un véritable tour de force, mais aussi un changement de paradigme prometteur pour la suite.

Quelles sont les forces et faiblesses de cette mission politique?

La plupart des organisations et administrations auxquelles nous

avons affaire ont connu une forte croissance (effectifs, budgets) qui a accru le différentiel de moyens jusqu'à un point qui peut devenir critique. Nous cherchons à le compenser par davantage d'efficacité, mais aussi par un réseau de collaborations externes et une bonne vision des priorités. Le service individuel peut parfois en souffrir, particulièrement lorsque nous sommes en sous-effectif. Le résultat collectif et l'intérêt général ne constituent pas toujours le résultat optimal pour tel ou tel intérêt particulier, mais il est plus légitime et plus durable. ■

CAS PRATIQUE: LA CLAUSE DU BESOIN

La clause du besoin des cabinets médicaux est un exemple au long cours de l'action professionnelle qui s'est déployée en plusieurs phases.

- Mobilisation et manifestations organisées par la SVM contre son introduction au début des années 2000. Ses effets déléteurs sur la relève étaient faciles à percevoir et se sont pour l'essentiel vérifiés; la FMH était, elle, en faveur de son introduction, ce qui démontre la dispersion des points de vue et des forces.
- Recours conjoint mais malheureusement infructueux avec l'ASMAV au Tribunal fédéral.
- Les partenaires vaudois, y compris le tout nouveau ministre de la Santé d'alors, M. Maillard, et les milieux économiques, n'y étaient pas favorables.
- Débute une période de corégulation DSAS-SVM de la clause du besoin, qui va

permettre de la rendre supportable, sur la base d'une mesure efficace des densités médicales, en collaboration avec l'Observatoire de la santé (OBSAN). Cette approche préfigure le partenariat DSAS-SVM.

- En 2012, l'abandon brutal de cette clause pendant dix-huit mois ouvre tout grand les vannes à un afflux de nouveaux médecins, principalement en provenance d'autres cantons ou de l'étranger, mais aussi des hôpitaux. Il met à mal la collaboration, effraie les autorités, les assureurs et même certains de nos groupements.
- Une nouvelle mouture dite «light» de cette clause est adoptée au Parlement sur proposition de la SVM à la Chambre médicale. Elle a surtout l'avantage de ne pas décourager la relève indigène, puisqu'elle instaure dans le dispositif fédéral une exception pour les médecins formés dans les hôpitaux suisses, et dans



le dispositif cantonal une seconde exception pour la remise de cabinet.

- Un nouvel arrêté cantonal (AVOLAF) qui entend durcir les conditions à discrétion de l'administration est attaqué par la SVM, en 2018, devant la Cour constitutionnelle. Cette dernière corrige l'arrêté et rétablit notamment l'obligation pour l'Etat de requérir l'avis de la SVM, et par conséquent de ses différents groupements.
- La pratique peine à suivre et une nouvelle procédure doit impérativement être formalisée dans le cadre du partenariat DSAS-SVM, dont la gestion de la clause du besoin constitue un axe fondateur. Ceci à la veille d'une nouvelle réglementation aux Chambres fédérales.

Assemblée des délégués

Le parlement de la SVM

L'Assemblée des délégués (AD) de la Société vaudoise de médecine (SVM) constitue le «parlement» des médecins vaudois. Renouvelée tous les quatre ans, l'AD se réunit au moins trois fois par année pour traiter les objets statutaires et les points d'actualité en politique de la santé.

Pour l'actuelle législature 2018-2022, l'AD est constituée de 62 délégués, représentant 16 groupements régionaux, 22 groupements de discipline médicale et 7 groupements d'activité médicale spécifique. Elle est conduite par un bureau constitué de trois personnes (figure ci-contre). A l'image de notre parlement national constitué des deux chambres que sont le Conseil national et le Conseil des Etats et dont les modalités de représenta-

tion des cantons sont différentes, l'AD a été pensée dès le départ pour représenter, selon des modalités distinctes, les diverses structures de base de la SVM. Les groupements régionaux et ceux d'activité médicale spécifique n'ont droit qu'à un seul délégué et un suppléant, quel que soit le nombre de leurs membres. En revanche, les groupements de disciplines médicales doivent compter un minimum de 25 membres ordinaires pour avoir droit à un délégué et un suppléant. Au-delà de ce nombre, ces groupements ont droit à des délégués supplémentaires attribués proportionnellement au nombre de leurs membres excédant 25, de façon à ce que le nombre total des membres de l'Assemblée ne dépasse pas 62 pour l'actuelle législature.

A noter que ces modalités de représentation font actuellement l'objet d'une révision au sein d'une commission de l'AD. ■



Dr JACQUES BAUDAT
PRÉSIDENT DE L'AD



LÉGISLATURE 2018 - 2022**BUREAU DE L'AD (OU BAD):**

1 président + 2 vice-présidents issus des délégués

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA SVM (= AD)

Composée de 62 délégués élus pour 4 ans, rééligibles, issus des groupements ci-dessous

Groupements régionaux

16 délégués

Aigle - Chablais
 Broye
 Jura
 Lausanne Centre
 Lausanne CHUV – La Sallaz
 Lausanne Est – Pully
 Lausanne Nord – Le Mont
 Lausanne Ouest – Prilly – Renens
 Lausanne Sud
 Lavaux – Oron
 Montreux
 Morges
 Nyon – Rolle – Aubonne
 Pays-d'Enhaut
 Vevey – La Tour-de-Peilz
 Yverdon – Echallens (= Nord vaudois)

Groupements de disciplines médicales

39 délégués

Allergo-immunologues
 + diabétologues-endocrinologues
 Anesthésistes
 Cardiologues
 Chirurgiens
 Chirurgiens orthopédistes
 Psychiatres d'enfants et adolescents
 Chirurgiens de la main
 Chirurgiens maxillo-faciaux
 Chirurgiens plasticiens et reconstructeurs
 Dermatologues
 Gastroentérologues
 Gynécologues-obstétriciens
 Médecines complémentaires
 Neurologues
 Omnipraticiens
 (médecins généralistes et internistes)
 Médecins de famille Vaud
 Onco-hématologues – infectiologues
 Ophtalmologues
 Oto-rhino-laryngologues
 Pédiatres
 Pneumologue
 Psychiatres
 Psychiatres d'enfants et adolescents
 Radiologues et Nucléaristes
 Rhumatologues
 Urologues et chirurgiens pédiatriques

Groupements d'activité médicale spécifique

7 délégués

Groupement des médecins travaillant en clinique privée (GMCP)
 Groupement des médecins travaillant en établissement médico-social (GMEMS)
 Groupement des médecins hospitaliers (GMH)
 Groupement des médecins scolaires (GMSV)
 Groupement des médecins-conseils de CMS-AVASAD
 Médecins-cadres du CHUV (AMC)
 Groupement de gestion des soins (GS2)

Pour connaître les noms des présidents de groupements voir:

www.svmed.ch/association/groupements-et-commissions/



Service aux membres

SVM: mode d'emploi

Pour les médecins vaudois, la SVM représente un partenaire au quotidien. Hormis la défense des intérêts de ses membres via la politique professionnelle, elle met à leur disposition une large offre de services, conseils et soutien pour faciliter leur pratique au quotidien. Suivez le guide!



DEBORAH HUGOT
RESPONSABLE
DU SERVICE
AUX MEMBRES



PASCAL FERNANDEZ
RESPONSABLE
OPÉRATIONNEL
ET CDC

La SVM est un **centre de formation et d'information** pour ses membres et leurs groupements qui reçoivent régulièrement des newsletters électroniques et disposent d'une mine d'informations utiles sur le site internet. Sur www.svmed.ch, vous trouvez notamment l'agenda médical complet, qui vous informe sur les formations et les événements, le blog du médecin vaudois récemment créé, une bourse aux annonces, des FAQ, ainsi que l'accès aux formations continues (Jeudis de la Vaudoise, médecine d'urgence) et aux cours d'installation. Plusieurs fois par année, et ce depuis trente ans, le *Courrier du médecin vaudois* permet d'alimenter les débats en lien avec la santé en y exposant le(s) point(s) de vue du corps médical qui découle(nt) parfois sur des idées originales, voire des propositions concrètes. La SVM est aussi **une accompagnatrice** tout au long du parcours professionnel de ses membres. Elle apporte son aide dans toutes les phases. Cela commence par l'adhé-



NOTRE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

Le service aux membres est composé de deux collaboratrices dont la principale activité consiste à répondre aux demandes nombreuses et variées par e-mail, téléphone et courrier (environ 18000/an) dans les meilleurs délais. Certaines demandes nécessitent des recherches approfondies. Nous veillons également à maintenir une base de données de nos membres à jour, ce qui n'est pas toujours facile car nous ne sommes pas systématiquement informés des différents changements (adresse professionnelle, privée, changement de statut, etc.)

Le service aux membres apporte un soutien dans différentes démarches administratives et conseille les membres tout au long de leur vie professionnelle (voir article principal). Notre service travaille également sur différents projets afin d'améliorer la vie associative de la SVM. Ainsi a dorénavant lieu une séance d'information afin d'accueillir les nouveaux membres.

sion à la SVM, aux groupements et à la FMH. Elle conseille et soutient lors de l'installation, de la reprise et de la remise d'un cabinet. Cela implique notamment d'informer sur la clause du besoin et le droit de pratique, mais aussi sur la façon de préparer sa retraite. Enfin, elle guide ses membres pour l'obtention d'un numéro RCC et pour l'adhésion aux conventions tarifaires.

Elle est **une mine de renseignements et conseils** adaptés à chaque situation personnelle et à la pratique dans le canton de Vaud. Nous transmettons toutes les informations sur les normes ainsi que sur les droits et obligations? La SVM est à l'entière disposition de ses membres, indépendants ou salariés, pour les renseigner et les soutenir pour toute question pro-

fessionnelle (assurances avec des contrats préférentiels, prévoyance professionnelle, facturation) ou juridique (droits du patient, secret médical, contrat, cessation de créances, etc.) touchant à la pratique médicale. Le cas échéant, nous orientons vers une ressource spécialisée.

Elle dispose de son propre trust-center, **le centre de confiance** (CdC), qui collecte et analyse les données de facturation afin d'établir des statistiques utiles pour la défense du corps médical, individuellement ou collectivement. Le CdC propose en outre des services informatiques utiles tels qu'une adresse mail sécurisée, un accès centralisé aux services de plusieurs partenaires et la possibilité d'interroger gratuitement les données de cartes d'assurés.

Enfin, la SVM a pour mission d'**animer la vie associative** en apportant un support logistique aux groupements et en organisant des événements fédérateurs tout au long de l'année qui permettent au corps médical de se retrouver pour échanger et réseauter. Ainsi, en mars dernier, plus de 250 membres de la SVM ont assisté à la projection du film de David Roux *L'Ordre des médecins* et participé à la discussion qui a suivi. ■

Contact: votre point d'entrée rapide pour bénéficier de toutes les prestations proposées est le service aux membres du secrétariat. Vous pouvez le contacter par téléphone au 021 651 05 05 ou par e-mail info@svmed.ch.

Le CdC dispose également d'un accès direct au 021 651 05 10, cdc@svmed.ch.



LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION

Une enquête de satisfaction sera adressée prochainement aux membres, notamment dans le cadre de l'arrivée de nouveaux membres. Cette enquête sera régulièrement proposée afin d'évaluer l'image de la SVM auprès de ses membres, de mieux connaître leurs attentes et de déterminer les pistes d'amélioration au sein de la SVM.

Partenaires

La SVM, c'est encore...

C'est pour une meilleure représentation et défense des intérêts de ses membres et de ses groupements sur le plan vaudois que la SVM est résolument engagée non seulement localement, mais également aux niveaux régional et national.

Dans un prochain numéro du *Courrier du médecin vaudois*, des médecins engagés au service de leurs confrères et consœurs mettront en lumière leur rôle souvent méconnu mais clé pour les groupements et les membres de la SVM sur le plan cantonal.

INTÉRÊTS SPÉCIFIQUES DÉFENDUS PAR LES GROUPEMENTS

Aux côtés des groupements de spécialités, la SVM s'enrichit de plusieurs groupements d'activités spécifiques. Le **Groupe des médecins hospitaliers** (GMH) et la SVM sont signataires des conventions collectives de travail des médecins-chefs et des médecins hospitaliers qui régissent leurs conditions contractuelles.

Le **Groupe des médecins en clinique privée** (GMCP) et la SVM entretiennent un partenariat avec l'association faitière Vaud Cliniques, dont la vocation est de veiller à ce que les conditions d'exercice de la médecine soient convergentes dans ces institutions privées dont une majorité de l'activité est à la charge de l'assurance complémentaire.

C'est en tant que groupement de la SVM que l'**Association des médecins cadres du CHUV** (AMC) est représentée dans les instances paritaires instaurées par le Règlement des médecins cadres qu'elle a largement contribué à mettre sur pied et à réviser avant sa ratification par le DSAS.

C'est également en tant que groupement de la SVM que le **Groupe des médecins travaillant en établissement médico-social** (GMEMS), organisateur d'un programme de formation continue spécifique, édicte des recommandations à l'intention des médecins traitants intervenant en EMS. Le GMEMS est également signataire d'une convention tarifaire liant les faitières des EMS, la FHV, le CHUV et les assureurs.



Dr PHILIPPE EGGIMANN
PRÉSIDENT
DE LA SVM
ET DE LA SMSR

LES AUTRES PARTENAIRES DE LA SVM

La SVM et son délégué collaborent avec la **section vaudoise de l'Association romande des assistantes médicales** (ARAM) dans le domaine de la formation et des conventions encadrant cette profession essentielle aux cabinets médicaux.

C'est dans le cadre de la **Chambre vaudoise de la santé**, hébergée par la Fédération patronale vaudoise, que la SVM a pu développer de nombreuses collaborations avec d'autres associations professionnelles du domaine de la santé: AVASAD, AVDEMS, FEDEREMS, SVPH, SVMD, FHV.

La collaboration de plus en plus étroite entre la SVM/ Médecins de famille Vaud et la Société vaudoise de pharmacie (SVPH) a entre autres permis la conclusion d'une convention sur la vaccination en officine, qui devrait être renouvelée au terme de son évaluation.

La SVM est également l'interlocuteur des **assureurs**, avec lesquels sont âprement négociées les conventions tarifaires, au nombre de trois actuellement, portant sur la valeur du point ambulatoire. Ce n'est qu'au cas où les partenaires ne parviennent pas à une convention que le Conseil d'Etat peut intervenir, conformément au rôle subsidiaire que lui confie la LAMal.

SIÈGES DE LA SVM

C'est dans un autre numéro à venir du *Courrier du médecin vaudois* que la SVM présentera quelques aspects de son engagement sur les plans régional et national.

La SVM est engagée dans les instances de la **Société médicale de la Suisse romande** (SMSR), membre du conseil d'administration de Médecine & Hygiène qui édite, par exemple, la *Revue Médicale Suisse* et *Planète Santé*. La SMSR, présidée par le président de la SVM depuis 2018, est une des associations faitières de la FMH. Elle est représentée par trois délégués à l'Assemblée des délégués (AD) de la FMH, qui en compte 33. Actuellement présidée par le Dr Pierre Vallon, ancien président de la SVM, cette AD est notamment chargée de préavis sur les propositions du comité central de la FMH à l'intention de la Chambre médicale.

La SVM bénéficie de dix délégués auprès de la **Chambre médicale**, soit le parlement de la FMH, qui comprend 200 membres. Le Dr Charles-Abram Favrod-



Coune, ancien président de la SVM, est membre de la commission de déontologie de la FMH, qui jouit ainsi de sa large expérience. La commission de gestion de la FMH bénéficie de l'expérience dans cette fonction du Dr Philippe Vuillemin, ancien président de l'AD de la SVM, dont il est désormais le vice-président.

Sur le plan national toujours, la SVM siège au conseil d'administration de **NewIndex**, dont elle est membre fondateur. Cette organisation, détenue par les médecins, a pour vocation de mettre à disposition des sociétés cantonales de médecine des analyses de données indispensables aux négociations tarifaires. A ce titre, elle jouera un rôle clé durant la phase de neutralité des coûts qui accompagnera l'introduction de la nouvelle structure tarifaire TARDOC.

Le maintien de la capacité de la SVM à rester une force de proposition constructive sur les plans cantonal, régional et national dépend entièrement de l'engagement des nombreux médecins qui la représentent dans ces différents domaines touchant aux conditions d'exercice de la médecine au service de la population. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. ■



SOCIÉTÉ
VAUDOISE DE
MÉDECINE

GROUPEMENT
DES MÉDECINS
TRAVAILLANT EN EMS

Sous réserve de modifications - svmed.ch

Formations GMEMS 2019

Jeudi 19 septembre, 17h-19h à la SVM: Prof. Christophe Büla
«Les chutes: quelles précautions possibles en EMS?»

Jeudi 7 novembre :

- **Assemblée générale du GMEMS, 16h** (lieu à définir)
- **Symposium, 17h-19h**, avec Dre Eve Ruebli, co-responsable de la chair de soins palliatifs gériatriques et Prof. Olivier Guillot Directeur de l'Institut de Droit de la Santé, Université de Neuchâtel
«**Les directives anticipées, projet anticipé des soins et capacité de discernement: comment procéder?**»

Organisation | Commission de la formation continue Société Vaudoise de Médecine | Chemin de Mornex 38
Case postale 7443 | 1002 Lausanne | Tél. 021 651 05 05 | formationcontinue@svmed.ch

INSCRIPTION GMEMS

En ligne : www.svmed.ch/formation-pratique/formation-continue-svmed
ou à faxer au **021 651 05 00**
EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE

Prénom

Nom

Rue

NPA

Localité

Tél.

E-mail

Date

Signature

Cachet du cabinet

La SVM: démocratie m



- ➔ Election / nomination statutaire
- ➔ Production / action / interaction statutaire

Organes statutaires

Collectivité des membres (=3800)

16

Groupements régionaux

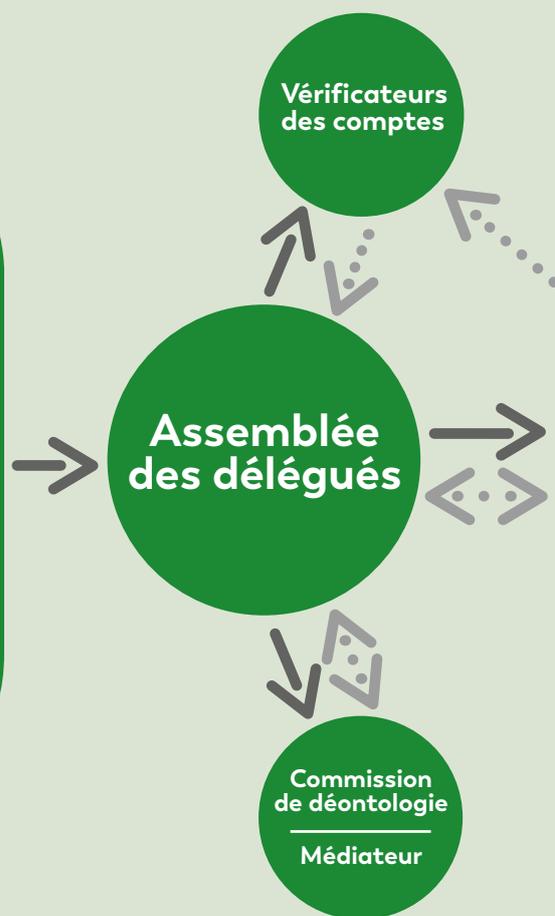
7

Groupements d'activité médicale spécifique

- Méd. en cliniques privées
- Méd. hospitaliers
- Méd. cadres du CHUV
- Méd. en EMS
- Méd. conseils CMS-AVASAD
- Méd. scolaires
- Gestion des soins

24

Groupements de disciplines médicales



Collectivité des membres

Constituée de tous les membres ordinaires, c'est le pouvoir suprême de la SVM. Elle ratifie les décisions importantes de l'AD impliquant les membres (conventions, statuts, etc.)

Assemblée des délégués

Représente le parlement des médecins vaudois. Renouvelée tous les 4 ans, l'AD se réunit au moins 3x par an. Elle compte 62 délégués pour la législature associative 2018-2022.

Commission de déontologie et médiateur

La commission de déontologie veille au respect des statuts de la SVM et du code de déontologie de la FMH. Le médiateur aide les membres à résoudre leurs conflits, à l'interne ou avec des tiers.

édicale et associative



Organes ad hoc

Conférence des présidents

Commission de formation continue

Commission de modération des honoraires

Commission des apprenties assistantes médicales

Comité

Secrétariat général

Prestations

Prestations directes aux membres

- Conseil professionnel et juridique
- Assurance professionnelle, privée et familiale
- Prévoyance professionnelle (LPP)
- Formation continue
- Centre de confiance
- Services individuels aux membres

Prestations indirectes aux membres

- Stratégie
- Négociation
- Représentation
- Communication
- Soutien administratif aux groupements et commissions SVM

Buts statutaires

Réunir l'ensemble des médecins vaudois au sein de la SVM

Assurer l'unité du corps médical vaudois et renforcer les liens avec les sociétés médicales des autres cantons

Promouvoir une médecine de qualité et respectueuse de la déontologie médicale

Représenter et défendre les intérêts des membres face aux partenaires du système de santé

Informier le public et les médias sur les sujets de santé et de politique sanitaire

Promouvoir le perfectionnement professionnel des membres

Comité

Elu par l'AD, le Comité est composé de 7 à 9 médecins vaudois, dont au moins un membre clinicien du corps professoral de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL et un médecin hospitalier.

Secrétariat général

Administration, logistique, communication, service aux membres, service juridique, négociation et représentation: le secrétariat général est un pilier du fonctionnement associatif de la SVM.

Conférence des présidents

Organe au rôle consultatif, la Conférence des présidents réunit ponctuellement les présidents de groupements pour débattre de problématiques d'actualité.



Ce qu'en pense...

REBECCA RUIZ
CONSEILLÈRE D'ETAT
EN CHARGE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Pour un partenariat pérenne et constructif

Tous les cantons sont confrontés à des défis importants en matière de santé publique, et le nôtre ne fait pas exception. Dans ce domaine, le Conseil d'Etat a ainsi identifié comme objectif principal «de préparer le système de soin au vieillissement de la population, tout en contenant l'évolution des coûts de la santé» dans son programme de législature 2018-2022.

Remplir cet objectif ambitieux nécessitera l'investissement de tous les acteurs du système de santé, et notamment une participation forte et déterminée du corps médical. En particulier ces prochaines années, cet engagement sera requis pour continuer à renforcer la médecine de premier recours. Cela implique dès aujourd'hui de consolider notamment le rôle de la première ligne médicale dans l'organisation du système de santé, et d'améliorer l'orientation des patients dans ledit système.

RÔLE CRUCIAL DU CORPS MÉDICAL DANS LA POLITIQUE SANITAIRE VAUDOISE

Le corps médical joue en effet un rôle

essentiel pour assurer, dans toutes les régions du canton, un accès équitable et universel à des soins qui soient à la fois de qualité, sûres et efficaces. Aussi, la mise en place d'une politique de santé publique répondant aux besoins de la population nécessite des médecins promoteurs d'une médecine humaniste, porteuse de valeurs et garante du respect de la déontologie et de l'éthique. Elle requiert également que le corps médical, au même titre que les autres professionnels et acteurs de la santé, soutienne et encourage l'interprofessionnalité, dans le respect de l'autonomie et des compétences de chacun. Sur tous ces points, la SVM est un partenaire opérationnel de l'Etat, présent sur le terrain avec ses 3800 membres, et dont le Département de la santé et l'action sociale (DSAS) et moi-même attendons qu'elle continue à œuvrer au quotidien à leur réalisation.

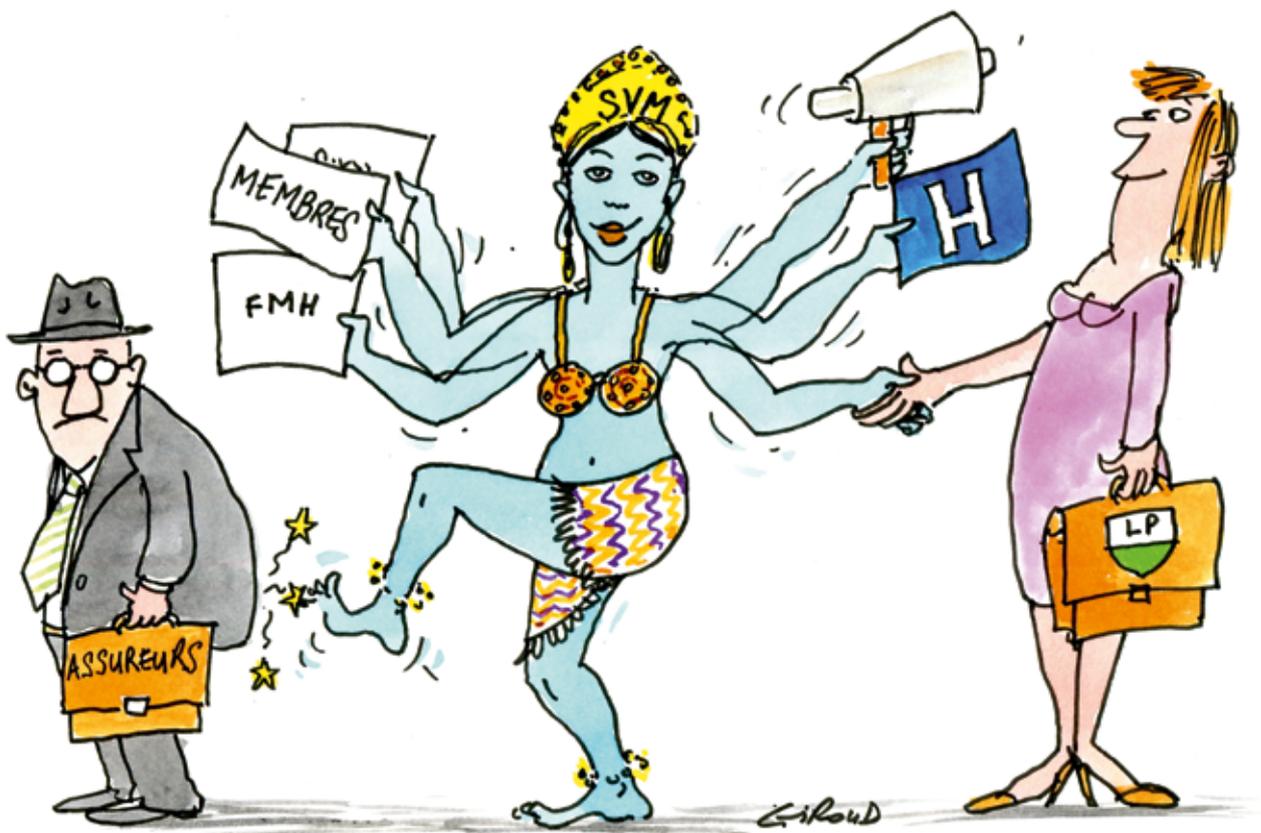
INTERVENTION PROACTIVE ET CONSTRUCTIVE DE LA SVM

J'ai par ailleurs la conviction que la maîtrise de la croissance des coûts de la santé et, corollairement, de celle des primes d'assurance maladie requiert un engagement ferme de tous les acteurs. Ce n'est qu'ainsi que le système de santé demeurera durable. Dans ce débat qui dépasse largement nos frontières canto-

nales, j'observe que la SVM intervient de manière constructive. En formulant des propositions et en réagissant à celles de tiers. Cette intervention me paraît plus que souhaitable: en effet, la maîtrise des coûts passe par de nombreux acteurs et facteurs, et les médecins en sont partie prenante. S'il est important que l'on puisse interroger leurs pratiques, il l'est tout autant qu'ils puissent répondre et donner leur point de vue. C'est avec ce type d'approche, basée avant tout sur le dialogue et la recherche de collaborations, que nous pourrions avancer et relever cet autre défi majeur pour l'avenir des soins.

Dans tous ces débats et toutes ces actions, il me tient encore à cœur de souligner l'importance de ne jamais oublier de garder le patient au centre de nos préoccupations. De s'interroger à chaque instant sur la manière d'améliorer sa prise en charge, de s'assurer de sa sécurité, et de renforcer, in fine, la qualité de notre système. C'est à cette tâche que je m'attelle depuis quelques mois à la tête du DSAS et c'est la raison pour laquelle je souhaite continuer à œuvrer en partenariat étroit avec les différents acteurs du système de santé, dont bien sûr le corps médical et la SVM. Je me réjouis d'ores et déjà de la poursuite de ces échanges passionnants. ■

Check-up **humour**





INVITATION Journée SVM

et Forum médecins-pharmaciens le 3 octobre 2019

Les membres de la SVM sont chaleureusement conviés à un grand événement, organisé conjointement avec la Société vaudoise de pharmacie – SVPh, qui se déroulera le jeudi 3 octobre 2019 dès 13h30 au Centre de Congrès 2m2c, à Montreux. Cette manifestation fera office de Journée SVM.

Pour consulter le programme détaillé et vous inscrire, rendez-vous sur www.svm-svph.ch.

A noter que des crédits de formation seront octroyés aux participants.



SPONSORS



Nous vous proposerons de découvrir les différentes facettes de la collaboration médecins-pharmaciens au travers de présentations d'une quinzaine de minutes et d'ateliers thématiques à choix, animés par des experts reconnus dans leur spécialité. **Mme la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz**, en charge du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), prendra également la parole à cette occasion.

GRAND DÉBAT EN VUE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

En fin d'après-midi se tiendra un débat «spécial élections fédérales», avec la présence de M. Jacques Nicolet (UDC), Mme Adèle Thorens (Les Verts), Mme Isabelle Moret (PLR), M. Claude Béglé (PDC) et Dre Brigitte Crottaz (PS). Ce débat exceptionnel, à moins de trois semaines des élections, sera animé et modéré par Mme Joëlle Fabre, rédactrice en chef adjointe du *24 heures*.

La journée se clôturera dans la convivialité par un cocktail dînatoire qui aura lieu dans l'élégant Quincy Jones Hall, toujours au sein du Centre de Congrès. La SVM espère vous retrouver nombreux ce jour-là pour profiter de cette excellente opportunité d'échanger sur les problématiques communes aux médecins et aux pharmaciens, et pour débattre de la politique sanitaire suisse avec des candidats aux élections fédérales issus de divers partis. ■

PROGRAMME EN BREF

13h30
ACCUEIL - CAFÉ

14h00
**MESSAGES
DE BIENVENUE**

14h20
**CONFÉRENCE
PLÉNIÈRE**

15h30
**ATELIERS À CHOIX
(2 sessions)**

17h30
**GRAND DÉBAT
ÉLECTORAL**

18h15
COCKTAIL DÎNATOIRE

Acceptez-vous
de nouveaux patients?

Chères Docteurs, Chers Docteurs,

Nous sommes régulièrement sollicités par les patients qui sont à la recherche de nouveaux médecins. Afin de répondre à cette demande, nous avons décidé de tenir à jour une liste des spécialistes prenant des nouveaux patients.

Si tel est votre cas, merci de nous en informer par e-mail à info@svmed.ch, en indiquant «Nouveaux patients» comme objet.

Les JVD ont 30 ans

Trentenaire réussi pour les **Jeudis de la Vaudoise**

La SVM a fêté, le 27 juin dernier, le 30^e anniversaire de son programme de formation continue, les fameux Jeudis de la Vaudoise ou JVD comme on les surnomme. Le rendez-vous était exceptionnellement organisé au sein du pôle de recherche Agora de la Fondation ISREC, situé en face du CHUV à Lausanne.

LA MÉDECINE EN 2025

Un riche menu était proposé à la centaine de participants, avec diverses conférences sur le thème de la médecine en 2025. «Médecine durable», «Economie de la santé», «Quand le décès permet l'analyse du vivant» ou encore «Médecine de précision: quelle place en médecine générale» sont

autant de thématiques qui ont été abordées par une sélection d'intervenants reconnus dans leur spécialité.

Un duo d'improvisation de la Cie Prédüm a pour sa part apporté une touche humoristique entre chaque intervention.

UNE PAGE SE TOURNE À LA PRÉSIDENTE

Ce trentenaire a également été l'occasion de remercier le Prof. Jacques Cornuz pour son investissement remarquable à la présidence de la Commission de la formation continue. C'est le Prof. Olivier Lamy qui prend dès à présent le relais.

La matinée s'est terminée sur une note festive, autour d'un délicieux cocktail dînatoire proposé par le service traiteur du CHUV.

Retrouvez les reflets de ce JVD «spécial 30^e» avec une galerie photo sur notre site web!

À VOS AGENDAS!

Les médecins intéressés peuvent dès à présent commander leur abonnement pour la saison 2019-2020 des Jeudis de la Vaudoise ou s'inscrire aux formations de leur choix sur www.svmed.ch ou par mail: nathalie.panchaud@svmed.ch. Prochain rendez-vous le 10 octobre avec un cours qui portera sur le bilan de santé en 2019. ■

Elections fédérales: **4 membres de la SVM candidats**

Les docteurs Brigitte Crottaz (PS), Thierry Dubois (UDC), Michael Rohrer (PBD) et Blaise Vionnet (PVL), tous membres de la SVM, se présentent à l'élection au Conseil national le 20 octobre prochain. Nous les recommandons volontiers à vos suffrages.

On trouve également parmi les candidats le Dr Bernard Borel (POP) et le Dr Tomas Jara Schoch (JV), ainsi que deux étudiants en médecine: Romain Balmer (JLRV) et Paul Camille Genton (JV).

Pour rappel, la Journée annuelle de la SVM du 3 octobre prochain fera une large place aux élections fédérales, avec un grand débat en fin d'après-midi animé par 24 heures sur la politique de santé (détails et inscriptions: www.svm-svph.ch). ■



L'un des conférenciers, le Prof. Olivier Michielin, CHUV

Enquête sur la migraine

Un réel fardeau, méconnu, sous-diagnostiqué et mal traité

Un enfant de 8 ans en difficulté scolaire. Une adolescente de 13 ans en isolement social. Un jeune homme de 18 ans en échec à l'université. Une femme de 32 ans ne pouvant pas réaliser son désir de grossesse. Un homme de 45 ans en séparation. Un homme de 69 ans, dont 64 années de souffrance. Et si toutes ces personnes souffraient de migraine?



**Dre DRAGANA
VICEIC, MD, PhD**
NEUROCENTRE
GSMN

Et si ce n'était pas juste, ni seulement, un mal de tête? Et si ce n'était pas normal de souffrir de migraine une fois par semaine? Et si la souffrance était telle qu'une simple pensée de la revivre provoquerait des crises d'angoisses? Et si la migraine touchait également les enfants et les hommes? Et si une grande partie de la population souffrant de migraine n'était pas correctement diagnostiquée? Et si deux tiers des personnes souffrant de migraine ne bénéficiaient pas de soins optimaux? Et si la souffrance de la migraine n'était pas reconnue à l'école, à la maison, au travail ou dans la société? Et si c'était la maladie la plus coûteuse en Europe? Et si l'un des obstacles était également le manque de connaissances du personnel de soins? Et si les solutions existaient? Et si c'était vous?

UN CASSE-TÊTE À RÉSOUDRE

En 2019, il serait temps de briser enfin le tabou et de divulguer la vérité douloureuse sur la migraine. Cette année, la Journée mondiale du cerveau (The World Brain Day), qui a eu lieu le 22 juillet, a été dédiée à la migraine, une des maladies les plus courantes, mais aussi les plus invalidantes de la planète. Dans le cadre de cette initiative, les organisations, les professionnels de la santé et les particuliers se mobilisent dans le monde entier pour mettre fin à la stigmatisation et sensibiliser les gens à la migraine. En voici quelques messages clés.

Prévalence: la migraine est la maladie neurologique la plus répandue dans le monde et touche une personne sur sept.

Invalidité: la migraine est l'une des principales causes d'invalidité dans le monde et peut avoir de graves conséquences sur tous les aspects de la vie de la personne touchée.

Education: la migraine est méconnue, sous-diagnostiquée et mal traitée.

Recherche: la migraine reçoit moins de fonds de recherche que les autres maladies les plus lourdes du monde.

Norme de soins: ensemble, nous pouvons faire en sorte que les personnes atteintes de migraine reçoivent les soins dont elles ont besoin.

PREMIÈRE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES MIGRAINES ET LES MAUX DE TÊTE

Comment pouvez-vous agir? Par deux actions simples:

- Identifier les patients qui souffrent de migraine et les adresser aux spécialistes;
- Encourager toutes les personnes qui souffrent de migraine à participer à l'enquête nationale visant à évaluer l'impact des maux de tête en Suisse. ■

Plus d'informations sur

«Etude: Ensemble actif contre les maux de tête»

<https://migraineaction.ch/index.php/aktuelles/studie>



Ramer en Rose

L'aviron pour se remettre à flot après **un cancer du sein**



Une réadaptation physique par la pratique de l'aviron, telle est l'ambition du programme «Ramer en Rose», proposé par le Rowing Club Lausanne (RCL) à l'intention des femmes atteintes d'un cancer du sein.

Au cours de sa vie, près d'une femme sur huit se voit touchée par cette maladie en Suisse. Rien que dans le canton de Vaud, environ 600 femmes sont concernées chaque année. Et pour lutter efficacement contre le développement du cancer, une activité physique régulière est vivement recommandée. Rencontre avec le Dr Jean-Pierre Gervasoni, président du RCL et médecin retraité de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive.

Pouvez-vous nous raconter en quelques mots l'origine de ce programme novateur?

L'idée flottait dans l'air depuis sept ou huit ans déjà, mais faute de temps à disposition, nous ne sommes parvenus à la concrétiser que l'an dernier. Je dis «nous», car toute une équipe de personnes aux profils complémentaires se trouve derrière ce projet: Virginie Martin (entraîneuse du RCL), Pierre Weissenbach (ancien directeur des soins infirmiers de la Clinique La Source), Dr Jean-Pierre Randin (médecin généraliste retraité et membre actif de la SVM), Françoise Ducret-Rochat (professeur d'éducation physique et reporter spécialisée dans le domaine médico-scientifique à la RTS) et moi-même nous sommes lancés ensemble dans cette belle aventure.

Après avoir obtenu le précieux soutien du Centre du sein du CHUV, ainsi que celui du Réseau lausannois du sein et de la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC), nous avons démarré un projet pilote fin mai 2018 avec un groupe de huit femmes volontaires. Aujourd'hui, 45 femmes touchées par le cancer du sein ont déjà pris part à ce programme. Le bilan est donc positif, d'autant plus que nous accueillons des femmes de tout âge (de 35 à 75 ans), qui se trouvent à différents stades de la maladie.

Pourquoi l'aviron est-il une activité particulièrement adaptée à la réhabilitation des femmes atteintes d'un cancer du sein?

Contrairement aux idées reçues, le mouvement d'aviron, symétrique,

mobilise essentiellement les jambes et le dos, qui effectuent plus de 80% du travail de propulsion. Les rameuses peuvent donc pratiquer cette activité sans risque de surcharger la zone opérée. D'autre part, le torse et les bras réalisent un pompage de la lymphe, susceptible de prévenir l'apparition du lymphœdème. D'autres bienfaits méritent d'être relevés comme la sollicitation du système cardio-respiratoire et le gain de force généré sur l'ensemble de la musculature (plus de 90% des muscles sont sollicités). A noter également le caractère cyclique et fluide de gestes effectués en position assise, ce qui per-

met d'éviter les traumatismes au niveau des hanches et des genoux et de rendre ce sport plus accessible aux personnes déconditionnées et/ou en surpoids. C'est aussi un exercice d'extérieur, idéal pour l'oxygénation du corps. Mais au-delà de ces considérations spécifiques à notre sport, il faut retenir que l'activité physique pratiquée après le diagnostic réduit d'au moins 40% les risques de décès suite à une récurrence du cancer¹.

La pratique sportive peut également aider à reprendre confiance en son corps. Ressentez-vous aussi cette dimension psychologique dans le cadre de «Ramer en Rose»?

Tout à fait! L'impact est extrêmement positif sur le plan psychosocial. L'aviron permet de s'intégrer dans une équipe, d'acquérir de nouvelles compétences complexes, de devenir acteur de sa remise en forme et de sa guérison, et potentiellement de s'ouvrir à nouveau à une vie sociale plus intense en intégrant un club sportif. Les participantes œuvrent ensemble vers un but commun: la reconstruction de soi. ■

¹ Harner Julia & Warner Ellen, «Lifestyle modifications for patients with breast cancer to improve prognosis and optimize overall health», CMAJ Feb. 2017, 189 (7) E268-E274.



INFOS PRATIQUES

Formation de base: 12 séances de deux heures, en deux phases (6 séances d'initiation, 6 de perfectionnement)

Horaires: Les mardis et vendredis matins de 9h30 à 11h30

Lieu: Lausanne-Vidy, derrière le stade Pierre-de-Coubertin

Tarifs: 200 CHF pour la formation de base complète. Possibilité de participer à une troisième phase de pratique axée sur la condition physique et la technique gestuelle, au prix de 10 CHF/séance. En cas de besoin, un soutien financier peut être accordé par la LVC.

Contact et inscriptions:

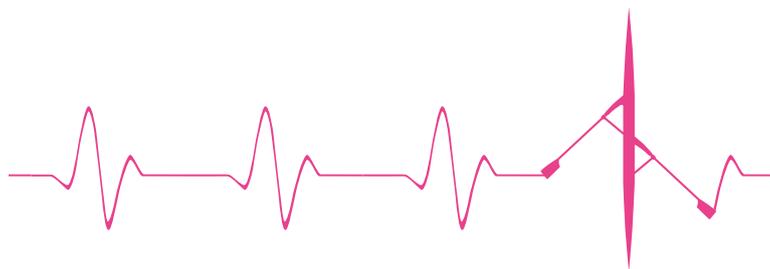
www.rclausanne.com / rclausanne@gmail.com
(Virginie Martin, entraîneuse du RCL)
jeanpierremariegervasoni@gmail.com
(Jean-Pierre Gervasoni, président du RCL)

UNE MÉDITATION EN MOUVEMENT

«On est effectivement toutes dans le même bateau, on doit apprendre à faire confiance sans forcément savoir où l'on va, puisqu'on rame à l'envers. On se dirige vers l'inconnu et, symboliquement, je trouve que c'est quelque chose de très fort», témoigne l'une des participantes au programme «Ramer en Rose». «L'aviron incite à faire le vide dans sa tête, se taire, être en rythme et se concentrer. Cela fait beaucoup de bien pour combattre toutes les anxiétés liées au cancer. Cette activité oblige à se focaliser sur l'instant présent. Comme une méditation, mais en mouvement», image l'une de ses camarades d'embarcation.

Nouveau départ

Une libération d'autant plus significative pour cette ancienne rameuse atteinte par la maladie, mais qui a pu reprendre son activité grâce à ce programme: «Après mon cancer du sein, je n'arrivais plus à utiliser mes bras, je ne pensais pas que je pourrais de nouveau ramer un jour. Pourtant, c'est bien le cas aujourd'hui, et je vis cette renaissance comme un cadeau. On vit toutes des émotions intenses.» Mettre ensemble le cap vers une meilleure qualité de vie et davantage de bien-être et de santé, telle est la résolution de ces femmes déterminées à s'émanciper de la souffrance. «On n'est plus la femme qui a eu un cancer, on est quelqu'un de normal qui vient faire du sport et qui s'amuse», lance l'une d'elles.



Unus mundus?



JACQUES BESSON
PROFESSEUR
HONORAIRE FBM/
UNIL

Un médecin, un groupe de médecins, une société médicale: unus mundus, un seul monde, selon la formule des alchimistes? La médecine est-elle la même envisagée ou pratiquée par un individu, un cabinet de groupe ou une association médicale? Monothéisme ou polythéisme? Anciennes questions... Une société médicale peut-elle surmonter les différences, voire les fractures entre ses membres?

DU CÔTÉ DES INSECTES ET DES ROBOTS

Faisons une escapade du côté des neurosciences et regardons si nous savons quelque chose de la construction des sociétés animales! Chez les insectes sociaux, il apparaît trois principes de survie pour la collectivité: la collaboration, la réciprocité et le pardon.

Ces résultats ont été reproduits chez des robots miniatures: la collaboration est un facteur de construction sociale, ainsi que la réciprocité. Le pardon, lui, est indispensable pour la paix sociale, pour éviter la montée en symétrie de la collectivité et de son autodestruction.

Les humains seraient-ils moins bons que les insectes sociaux et que les robots? Et les médecins? Ils ont la chance d'être éclairés par un archétype! Celui de l'ancêtre chamanique, savant et guérisseur. Saviez-vous que nos blouses blanches sont héritées des druides? (Panoramix!) Ce qui nous relie, c'est la sacralité de la profession, le serment d'Hippocrate, la générosité et le désintéressement.

POUR UNE MÉDECINE DE LA PERSONNE

Alors, démocratie médicale? Oui, mais... Bien sûr, il y a le *symbolos*, qui nous relie à l'archétype, mais aussi le *diabolos*, qui nous en sépare. Les forces obscures tournent autour du pouvoir et de l'argent, dès que l'on s'écarte de la clinique et de l'intérêt du patient. Réductionnisme techno-biologique et financier contre médecine de la personne. Prestige contre santé publique. Comment concilier le tout, dans une démocratie médicale?

Frère Roger de Taizé prônait l'unanimité dans le pluralisme, la liberté dans la différence au nom d'une identité commune, reconnue et partagée. Il



Carl Gustav Jung, psychiatre suisse, a popularisé la notion «Unus mundus» qui renvoie à l'idée d'une réalité unifiée sous-jacente, de laquelle tout émerge et à laquelle tout retourne.

s'agit donc des valeurs! Pour nous, la relation personnelle, le bien du patient et le bien commun: what else?

Si nous ne donnons pas une priorité absolue au sens et à la relation, alors nous serons broyés par le système economico-technologique et son armée de gestionnaires-administrateurs. L'intelligence artificielle ne fait-elle pas de meilleurs diagnostics formels que nous? Et bientôt les robots de meilleures interventions? La sacro-sainte productivité va nous éliminer comme dans un mauvais film de science-fiction!

Le médecin éclairé sait qu'il n'est pas dans une relation seulement duelle avec son patient, mais qu'il rend des comptes à l'Univers, au Tout Autre. La médecine est une science, un art et un mystère.

La Société vaudoise de médecine est le lieu de rassemblement de nos valeurs, de nos différences et de nos efforts. Réveillons-nous ensemble et battons-nous pour la médecine de la personne! ■



MEDAIR

EDAIR

Docteur David Sauter

La force de l'engagement

Engagé depuis vingt-cinq ans au sein de l'organisation humanitaire Medair, David Sauter a construit sa vie professionnelle autour des valeurs humaines et chrétiennes qui lui sont chères.

Les locaux de Medair à Ecublens occupent un étage complet d'un vaste bâtiment industriel. Une situation qui illustre le chemin parcouru en bientôt trente ans d'existence. «Nous aidons aujourd'hui plus de 2 millions de personnes chaque année, avec un budget global de 70 millions de francs», rappelle David Sauter, qui a d'abord travaillé sur le terrain avant de rejoindre la Suisse et de mettre à profit son expérience en coordonnant des projets humanitaires de par le monde.

UN HOMME DE TERRAIN

Fils de pasteur, David Sauter s'oriente vers la médecine pour satisfaire un intérêt à la fois scientifique et humain. A la fin de ses études, il travaille trois ans comme assistant, dont trois mois à Anvers, haut lieu de formation en médecine tropicale. En 1984, il saisit l'opportunité de partir en Afrique pendant un mois: «Des médecins vaudois organisaient

de courtes campagnes d'appui aux services médicaux locaux en Ouganda. Cela a été ma première expérience de terrain, ma première rencontre avec un pays en conflit.» L'expérience est décisive et David Sauter et son épouse décident de franchir le pas et de quitter la Suisse, direction Kinshasa. Envoyé par DM-échange et mission, David Sauter fait essentiellement du travail de soins de santé primaires et participe au développement de trois centres de santé. Six années durant lesquelles le médecin acquiert de nouvelles compétences en matière d'organisation et de planification. «Une des plus belles réussites de ce projet a été la mise sur pied d'une dentisterie, qui continue de fonctionner aujourd'hui.» La mission prend fin quand le couple est forcé de quitter le pays en raison du conflit.

LE CHOIX DE LA SUISSE

Après quelques mois passés en Suisse, la famille part au Tchad. «J'ai rejoint un projet de l'Institut tropical suisse, un an et demi d'appui technique en médecine interne à l'hôpital central de N'Djamena.» Ces expériences de terrain amènent David Sauter à suivre un master en santé publique et économie de la santé à Londres. Se pose alors la question d'un nouveau départ, mais les quatre enfants que compte désormais la famille grandissent et une opportunité se présente à Medair: «On était en 1994, l'équipe était constituée de quatre personnes et ils cherchaient quelqu'un qui ait l'expérience du terrain et qui soit prêt à offrir un appui depuis la Suisse.» L'aventure commence, et dure depuis vingt-cinq ans mainte-

nant. «Mon rôle consistait à imaginer les projets, à mettre sur place les équipes, et à les visiter plusieurs fois par année pour recueillir les difficultés, faire évoluer les missions si besoin.» A une année de la retraite, alors qu'il est aujourd'hui chargé des relations avec les donateurs privés en Suisse, David Sauter revient avec enthousiasme sur ces nombreuses années passées à soutenir les équipes, partout où les besoins en aide humanitaire se sont fait sentir.

PATIENCE, ÉCOUTE ET HUMILITÉ

«L'aide qu'apporte Medair repose sur une approche multisectorielle, avec des médecins, des infirmiers et des ingénieurs qui s'engagent dans trois domaines différents: santé et nutrition, eau, assainissement et hygiène, abris et infrastructures.» Un travail de longue haleine, nécessitant patience, écoute et humilité. Et qui n'est possible que grâce à l'engagement des équipes, expatriées et nationales. «Je suis très admiratif du dynamisme et de l'énergie déployés sur le terrain, malgré des contextes souvent compliqués et les difficultés matérielles. Certains professionnels sont des modèles de persévérance et cela a été pour moi un moteur extraordinaire, sous-tendu par les valeurs chrétiennes et humanitaires qui m'animent. C'est une grande satisfaction d'avoir contribué à la constitution d'un cadre qui permet à d'autres de s'engager!» Et après? David Sauter souhaite consacrer plus de temps à sa famille et à ses petits-enfants... et peut-être continuer de s'engager différemment pour venir en aide aux autres, ici ou ailleurs. ■

ADELINE VANOVERBEKE

Clin d'œil

«Ce djembé illustre bien l'énergie et le rythme que je trouve dans mes relations avec l'Afrique. Quand on collabore avec les communautés, il s'agit d'écouter le rythme de l'autre et d'adapter le sien.»



LES JEUDIS DE LA VAUDOISE

Sous réserve de modifications – Programme et inscription en ligne sur svmed.ch

INSCRIPTION

En ligne : www.svmed.ch/formation-pratique/formation-continue-svm
ou à faxer au **021 651 05 00**

ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Prénom

.....

Nom

.....

Rue

.....

NPA

.....

Localité

.....

Tél.

.....

E-mail

.....

Date

.....

Signature

.....

Cachet du cabinet

.....

La signature de ce bulletin vous engage à acquitter la facture qui suivra, même en cas de non-participation au(x) cours sans excuse préalable.

CONTACT

Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38
Case postale 7443
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
formationcontinue@svmed.ch

Programme 2019-2020

- 10 octobre 2019 Bilan de santé en 2019**
- 21 novembre 2019 Rhumatologie**
- 16 janvier 2020 Soins palliatifs et médecine générale**
- 13 février 2020 Médecine du trafic**
- 12 mars 2020 Gestion de la douleur**
- 14 mai 2020 Neurologie**
- 18 juin 2020 Médecine du sport et de l'exercice**

Horaires :

De 8h30 (accueil) à 12h15 à l'auditoire César-Roux, puis en salles de séminaire au CHUV à Lausanne.

Tarifs :

- Un jeudi par mois:** membres SVM: CHF 65.–
- non-membres SVM: CHF 75.–
- Abonnement:** membres SVM: CHF 345.–
- non-membres SVM: CHF 395.–

Carte de parking du CHUV :

- une carte à CHF 15.– (valeur: CHF 20.–)
- une carte à CHF 37,50 (valeur: CHF 50.–)

Commission pour la formation continue de la SVM:

Dres I. Marguerat Bouché, A.-F. Mayor Pleines, S. Paul et F. Pilloud, Pr O. Lamy, Drs A. Birchmeier, A. Morel, Ph. Staeger, Julien Vaucher et J.-L. Vonnez.

Accréditation:

3 points par cours. Formation certifiée SSMIG.



TÉLÉCHARGEMENT DES CONFÉRENCES

Les membres SVM peuvent visionner en tout temps les conférences sur svmed.ch (formation continue), quatre jours après le déroulement d'un JVD.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires



Du rire et du rêve pour nos enfants hospitalisés

Grâce à vos dons, les enfants hospitalisés reçoivent chaque semaine la visite des docteurs Rêves.

Merci pour votre soutien.

CCP 10-61645-5

theodora.org

Fondation
THEODORA
Du rire et du rêve pour nos enfants hospitalisés



VIVRADOM

AIDE ET SOINS À DOMICILE

**Accompagnement et soins de qualité personnalisés
pour votre maintien à domicile**

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE!

Médecins-conseils
Infirmiers spécialisés en santé mentale
Infirmiers en soins généraux
Infirmiers spécialisés en nutrition parentérale
Aides soignants
Ergothérapeutes

NOS PRÉSTATIONS

Evaluation des besoins et conseils de santé
Soins d'hygiène et de confort
Soins infirmiers et en santé mentale
Accompagnement thérapeutique
(pris en charge par la LaMal)
Accompagnement privé

Interventions 24h / 24 et 7j / 7
Région Grand Lausanne, ouest lausannois, Morges et environs

Téléphone d'urgence: 079 158 70 70
Prestations remboursées par l'assurance de base

[WWW.VIVRADOM.CH](http://www.vivradom.ch)

Rue du Simplon 5 • 1020 Renens • E-mail: info@vivradom.ch